



TRIATHLON



CrossT-Riva bella
édition #1

7/11/2021

Programme :

Samedi 6 novembre :

14h-18h

- Reconnaissance parcours
- Retrait dossards & puces
- Initiation à la prépa mentale spécifique VTT

21h

- la T'riva Bella Fiesta (soirée festive, DJ chtimich)

➤ Possibilité de coucher sur place



CrossT-Riva bella
édition #1

7/11/2021

Règlement :

ARTICLE 1 : L'épreuve Cross Tri'va Bella est un ensemble de courses de type cross triathlon inscrites aux calendriers lighe Corse de Triathlon.

L'évènement aura lieu le dimanche 7 novembre sur le camping RIVA BELLA, costa verde.

ARTICLE 2 : L'organisateur de l'épreuve est : le CLUB NAUTIQUE D'ALERIA section TRIATHLON

ARTICLE 3 : Programme des épreuves

Départs	Epreuve	natation	VTT	cap	
08h45	XS	250m	5,5km	2km	
10h00	S	500m	11km	4km	
12h00	8/11	100m	2km	1km	
12h45	<i>Remise des prix #1 : Epreuves XS et S</i>				
13h30	M	1000m	22km	8km	
17h00	<i>Remise des prix #2 : Epreuve M</i>				



Cross T-Riva bella
édition #1

7/11/2021

Règlement :

ARTICLE 4 : La grille tarifaire des Epreuves est la suivante :

XS à partir de benjamin (12 ans)	15 €
S à partir de cadet (16 ans)	30 €
M à partir de junior (18ans)	40 €
Epreuve 8/11 ans	10 €

Article 4.1 :

- Inscriptions & paiement sécurisé se font directement sur **internet**

<https://krono.corsica>, - Pour être validée toute inscription doit inclure :

- . Les droits d'inscriptions
 - . l'acceptation du présent règlement.
- (!) **clôture des inscriptions : JEUDI 04 NOVEMBRE minuit**

Article 4.2 :

Peuvent s'inscrire aux épreuves :

les licenciés FFTRI.

Les non Licenciés s'acquittant d'une licence journée présentant :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition de moins de deux an.

Article 4.3 :

Pour pouvoir participer, licenciés et non licenciés devront justifier de leur identité (présentation d'une pièce d'identité) lors de la remise des dossards. Chaque concurrent devra émarger la feuille de départ.



CrossT-Riva bella
édition #1

7/11/2021

Règlement :

Article 5 : GRILLE DE PRIX

La constitution de la grille de récompenses sera établie dans les 15 jours précédant l'épreuve en fonction du nombre d'inscriptions enregistrées en ligne.

Article 5 : ANNULATION

En cas d'annulation d'épreuve (force majeure) le coureur sera remboursé à hauteur de 75% du montant d'inscription.

Article 6 : ASSURANCE / RESPONSABILITE

Les concurrents sont couverts par l'assurance de la FFTRI. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, causant des dommages corporels ou matériels, dû au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité des organisateurs des services de police ou de gendarmerie. L'organisateur décline également toute responsabilité en cas de perte ou vol de matériel.

Article 7 : SECURITE/SECOURS

La sécurité sur les parcours est assurée par les signaleurs et encadrants de la course. Les secours et la surveillance médicale sont sous la responsabilité de la FFSS pour la partie pédestre et la partie cycliste et Natation.



Cross**T-Riva bella**

édition #1

7/11/2021